

ASSEMBLÉE NATIONALE2 septembre 2006

ÉNERGIE - (n° 3201)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 88543

présenté par
M. Lenoir, rapporteur
au nom de la commission des affaires économiques

ARTICLE 6

Dans l'alinéa 3 de cet article, substituer aux mots :

« d'un réseau »,

les mots :

« de réseaux ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.